

Les jeudi 20 et vendredi 21 juin 2013

Ce colloque se propose de revenir sur les rapports qui se sont noués, en Europe, au tournant des XIX^e et XX^e siècles, entre le droit et la sociologie alors naissante.

Il est généralement admis que ces rapports ont été d'incompatibilité. Du côté de la sociologie en cours de formation, il n'est qu'à évoquer la charge de Frédéric Le Play contre « l'influence néfaste » des légistes, les critiques d'Auguste Comte et de ses disciples à l'encontre des concepts traditionnels du droit considérés comme métaphysiques, ou encore l'opposition d'Émile Durkheim à une science juridique jugée normative. Du côté des juristes, la réaction semble avoir oscillé entre l'ignorance et l'hostilité déclarée envers les prétentions estimées hégémoniques de la nouvelle science.

Pour autant, au-delà de ces oppositions déclarées, la science juridique et la science sociale n'ont-elles pas, au tournant du XX^e siècle, exercé l'une sur l'autre des déterminations réciproques ? Il s'agira, lors de ce colloque, de travailler à une histoire des rapports et déterminations réciproques entre science juridique et science sociale sur une période s'étendant des premières entreprises d'institutionnalisation de la sociologie dans les années 1860 jusqu'aux prémices de constitution de la sociologie juridique comme discipline autonome dans l'entre-deux-guerres. Il s'agira également de contribuer à une comparaison de ces histoires selon les différents contextes nationaux et les différentes traditions disciplinaires nationales.

l'Institut Michel Villey de l'Université Paris II Panthéon-Assas
et l'École de droit de Sciences Po organisent,
avec le soutien de Phico/NoSoPhi de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne,
un colloque intitulé :

DROIT ET SOCIOLOGIE (1860-1939)

*Moment juridique de la sociologie
ou moment sociologique du droit ?*

Organisateurs :
Frédéric AUDREN et Mélanie PLOUVIEZ

Contact :
inst.mvilley@u-paris2.fr

Entrée libre

INSTITUT
MICHEL
VILLEY

École de droit



⌚ **Jeudi 20 juin 2013** ⌚

9h30-9h45 : Présentation du colloque
Frédéric AUDREN et **Mélanie PLOUVIEZ**

9h45-10h : Ouverture
Bruno KARSENTI – *LIER-IMM, EHESS*

10h-12h30 : 1^{ère} SESSION - Le droit dans la sociologie naissante

Présidence : **Jean-Louis FABIANI** – *CESPRA, EHESS*

Laetitia GUERLAIN – *Centre Aquitain d'Histoire du Droit, Université Bordeaux IV*
Les rapports entre les juristes et la science sociale leplaysienne

Mélanie PLOUVIEZ – *Institut Michel Villey, Université Paris II*
Le « droit primitif » dans l'École française de sociologie

Louise SALMON – *Centre d'Histoire du XIX^e Siècle, Université Paris I*
Marc RENNEVILLE – *Centre Koyré, CNRS*
Du droit pénal à la sociologie criminelle. Tarde et les juristes de son temps

14h-15h30 : 2^{ème} SESSION - Le droit dans la sociologie naissante

Présidence : **Jean-François KERVÉGAN** – *Phico/NoSoPhi, Université Paris I*

Nicola MARCUCCI – *LIER-IMM, EHESS*
La volonté sociologique. Le renouvellement sociologique du droit naturel chez Tönnies

Olivier BEAUD – *Institut Michel Villey, Université Paris II*
Pourquoi les juristes auraient intérêt à lire Weber

15h30-17h30 : 3^{ème} SESSION - Les facultés de droit et la réception de la sociologie

Présidence : **Jacques COMMAILLE** – *ISP, ENS Cachan*

Frédéric AUDREN – *CEE, École de droit de Sciences Po / CNRS*
Quand les facultés de droit françaises étaient des facultés de sciences sociales

Élodie RICHARD – *Centre de Recherches historiques, EHESS / CNRS*
Le droit, matrice des sciences sociales en Espagne ?

Florence RENUCCI – *Centre d'Histoire Judiciaire, Université de Lille II / CNRS*
Les facultés de droit et la sociologie coloniale

Amphithéâtre Érignac – Sciences Po Paris
13 rue de l'Université, 75 007 Paris (3^{ème} étage)

⌚ **Vendredi 21 juin 2013** ⌚

9h30-12h30 : 4^{ème} SESSION - L'ouverture des juristes aux sciences sociales

Présidence : **Denis BARANGER** – *Institut Michel Villey, Université Paris II*

Marc JOLY – *Centre Marc Bloch / Berlin*
Raoul de la Grasserie : les conceptions psychosociologiques d'un magistrat

Jean-Jacques BIENVENU – *CRDA, Université Paris II*
Raymond Saleilles. Entre méthode historique et méthode comparatiste

Marc MILET – *CERSA, Université Paris II*
Duguët et Hauriou, un dialogue juridique au prisme de la sociologie

Fatima CHERFOUH – *Institut d'Histoire du Droit, Université Paris Descartes*
De quelques juristes ambivalents : socialiser le droit sans la sociologie

14h-15h30 : 5^{ème} SESSION - Vers la sociologie juridique

Présidence : **Jean-Louis HALPÉRIN** – *Centre de Théorie et Analyse du Droit, ENS Ulm*

Carlos Miguel HERRERA – *CPJP, Université de Cergy-Pontoise*
La radicalisation sociologique de la pensée juridique : Lévy, Lambert, Gurvitch

Raymond VERDIER – *CHAD, CNRS*
Henri Lévy-Bruhl, l'inquiétude chrono-sociologique du juriste-historien du Très Ancien Droit Romain

15h30-17h30 : 6^{ème} SESSION - L'émergence de nouveaux objets socio-juridiques

Présidence : **Christophe JAMIN** – *École de droit de Sciences Po*

Claude DIDRY – *IDHE, ENS Cachan / CNRS*
Groupes professionnels et conseils du travail 1900-1901, retour sur une concomitance

Louis ASSIER-ANDRIEU – *CEE, École de droit de Sciences Po / CNRS*
La coutume à l'épreuve de la sociologie et de l'anthropologie

Évelyne SERVERIN – *IRERP, Université Paris X / CNRS*
Jurisprudence et contentieux, les doubles vies de la vie du droit

Salle des Conseils - Centre Panthéon
12 place du Panthéon, 75 005 Paris (2^{ème} étage, aile Soufflot)